Pourquoi devrait- on introduire les langues maternelles ivoiriennes dans le système éducatif du pays ?

Konan Thomas KOFFI
konanthoms@yahoo.fr
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Yaya KONATÉ
konatyay60@yahoo.fr
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Benjamin Odi Marcellin DON
Odidon05@gmail.com
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: Sustainable development and African and/or Ivorian languages is an important issue. The work of international symposia reflects on this in order to propose an outline of solutions to the problems facing the whole planet. Ivorian languages, to fully play the role of vectors of knowledge and sustainable development, should be introduced in the teaching-learning of children at the national level. This could accelerate their entry into the digital world after having benefited from the normalization, instrumentalisation or standardization operations necessary for their development. It is a necessity to introduce them into the educational system because languages are the guarantors of the continuity, the maintenance of the Ivorian culture and its transmission to future generations. We refer to Calvet Louis' theory about the role and the utility of language. It permits us to understand how language is important in development plan for societies.

Keywords: *language and sustainable development, educational functions, reference social practices, language teaching and learning and culture*.

Introduction

Le défi de développement durable qui fait l'objet de recherches et d'actions à travers le monde envisage la langue, vecteur de connaissances et porteuse d'âme et de vie des peuples, comme l'élément essentiel qui peut efficacement les y conduire. La langue est donc

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

l'épine dorsale de toutes les activités humaines. Sa place au sein des communautés, des peuples est indéniable. Pour mieux appréhender ce rôle dévolu aux langues dans la vie en société, l'on devrait les promouvoir. Cette promotion de langues passe par leur introduction dans le système éducatif au plan national dans chaque pays africain. Car comme le disait Jérémie Kouadio, « Aucun pays au monde ne s'est encore développé avec la langue d'autrui » (Kouadio, 2016). Une telle initiative prise par les différents pays africains nécessiterait un surpassement de soi, un travail de standardisation, de normalisation desdites langues.

Parce que les langues ivoiriennes génèrent des fonctions éducatives utiles pour les locuteurs, nous devons travailler à leur enseignement-apprentissage. Car les elles incarnent la vision que ses locuteurs ont du monde dont elles décrivent l'expérience. Cet article montre les raisons de leur introduction dans le système éducatif ivoirien. Il met aussi un accent particulier sur la portée d'un enseignement bilingue et sur les avantages liés à l'enseignement-apprentissage de plus d'une langue. Une telle option prise par des nations, des peuples, vise des objectifs aussi bien spécifiques que généraux.

I. Les différents objectifs liés à l'introduction des langues maternelles ivoiriennes dans le système éducatif.

La prise en compte des langues ivoiriennes dans le système éducatif apparaitrait comme une solution durable aux problèmes qui minent le système éducatif en vigueur en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, l'école importée connait un insuccès. Par conséquent, le Programme d'Ecole Intégrée (P.E.I) apparaît comme un « trésor caché » dans l'éducation des enfants. Ce trésor a besoin d'être vulgarisé afin de mieux servir à la construction de la nation ivoirienne. Mais les objectifs de ce programme sont de deux ordres : les objectifs généraux et les objectifs spécifiques.

I.1. Les objectifs généraux de l'enseignement en langues maternelles de l'enfant

L'utilisation des langues maternelles ivoiriennes vise des objectifs. Il s'agit d'intégrer l'école dans la société pour en faire un moteur de développement. En effet, le contenu de l'enseignement doit refléter le vécu de l'apprenant. L'un des objectifs majeurs est de permettre le développement de l'intelligence de l'enfant apprenant par la référence à son milieu et à sa personnalité.

La formation des hommes responsables, capables d'initiative et aptes à participer effectivement à la promotion de la collectivité et à la communauté nationale demeure une priorité pour l'enseignement en langue maternelle de l'enfant. Ce type d'enseignement favorise aussi le développement qualitatif et quantitatif du système éducatif ivoirien en relation avec l'ensemble du développement économique, social et culturel du pays. En effet, plusieurs milliers d'enfants en âge d'aller à l'école pourront bénéficier d'un enseignement de type bilingue en ayant beaucoup plus de change d'aller le plus loin possible dans leurs études. Car les difficultés liées à la maitrise préalable du médium d'enseignement se voient ici résolues. Les apprenants vont directement focaliser l'essentiel de leur potentiel intellectuel sur l'assimilation des contenus disciplinaires.

I.2. Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont de plusieurs ordres. Ici, nous n'en retiendrons que trois qui nous paraissent fondamentaux :

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

Sur le plan psychoaffectif, l'enseignement en langue maternelle évite chez l'enfant les blocages de sorte que l'univers scolaire ne soit plus pour lui un monde étranger (nouveau), mais un lieu où il s'accomplit en vue d'une insertion harmonieuse dans sa société.

Sur le plan pédagogique, il permet d'augmenter le taux de réussite scolaire en milieu rural. L'enseignement en langue maternelle de l'enfant réduit les taux d'abandon et d'échec scolaires (sur le plan économique) et favorise l'émergence d'un mieux-être en particulier pour les ruraux qui pourraient exercer un métier dans le secteur informel plus tard (pour ceux qui n'auraient pas réussi à l'école). Un tel enseignement permet aux élèves d'acquérir des compétences telles que pouvoir écrire et lire leur langue maternelle respective. Les apprenants peuvent bénéficier d'une aide de la part des parents, en termes d'encadrement à la maison.

Dans ces conditions, il devient aussi possible d'organiser l'élaboration des programmes de la réforme en liaison avec les enseignants et les cadres de l'enseignement en exercice (cadres du milieu scolaire ou encadreurs).

Sur le plan scientifique, les enseignants et les cadres de l'enseignement pourraient mener et coordonner la recherche psychopédagogique et didactique appliquée à la recherche linguistique c'est-à-dire l'élaboration des programmes. Ils peuvent contribuer à la recherche de la linguistique appliquée aux langues d'enseignement. En effet, les cadres à la retraite ou non, peuvent servir de personnes ressources dans l'élaboration des manuels didactiques.

II. Les langues maternelles ivoiriennes : sources de maturité intellectuelle de l'enfant

Selon Dodson, Fritzhugh (2007 : 12), « L'enfant qui acquiert une langue se construit un soi avec les représentations que lui offre celle-ci. Généralement, le niveau mental d'un enfant s'accroît pour atteindre les 50% avant l'âge d'aller à l'école (CP1) ».

Dans son ouvrage libellé *Tout se joue avant six ans,* Dodson annonce que « À six ans, l'enfant a 50% de ses capacités d'intelligence développées » (son expérience portait sur les enfants européens). A travers sa langue maternelle, il connaît les notions élémentaires de la nature, de la vie quotidienne. Il apprend les jeux, les contes, les chants, les calculs les plus élémentaires (addition, multiplication). Dodson Fritzhugh (2007), nous dit que, dans ce cas, « Son système de numération est déjà en place ».

Mais, quand il s'agira d'apprendre à l'école dans une langue autre que sa langue maternelle c'est-à-dire le français, par exemple, son âge mental se retrouverait au niveau « zéro ». En côte d'Ivoire, ce genre de difficultés psychopédagogiques concerne l'enfant des zones rurales. Car, dans les zones urbaines, les enfants se sont déjà familiarisés à la langue française avant leur départ à l'école.

Alors que dans le cadre des enfants ruraux, on dira que cet enfant « perd ses repères ». Car une transposition de ses acquis dans la langue seconde (français) demeure, pour certains enfants, une activité mentale très délicate. La raison est que, dans ces conditions, selon François Adopo (1986 : 44), le gros de l'effort porte « d'abord sur la maîtrise de la langue qui sert de véhicule d'enseignement, ensuite sur la maîtrise du contenu ». L'apprenant se retrouve dès lors confronté à deux processus : la maîtrise de la langue et l'assimilation du contenu de l'enseignement. Dans ce cas, l'enfant devra réorganiser son système de pensée afin de mieux se retrouver.

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

II.1. Illustrations des faits

Nous proposons un exercice pour illustrer les faits. Avec un enfant africain dont l'âge est compris entre cinq et sept ans, on remarque que le système de numération est plus ou moins élaboré (en ce qui concerne sa langue maternelle). En effet, l'enfant sait compter de 1 à 10 (un à dix). A partir de dix (10), il s'adonne à un jeu c'est-à-dire qu'il additionne 10 et 1 pour donner 11 ; 10 et 2 pour donner 12, (…), 10 et 9 pour donner 19. Mais, à partir de 19, il sait que l'addition s'arrête. Dès cet instant, il convient plutôt pour lui de multiplier dix par deux (10 x 2) pour donner 20. Par la suite, il reprend l'addition jusqu'à 29. Il peut poursuivre son opération jusqu'à obtenir le chiffre cent (100).

Il sait également que le nombre cent (100) obéit aux mêmes précédés mathématiques. Ces compétences sont souvent acquises des pratiques sociales de référence (le jeu d'awalé, le conte, etc.). Ainsi donc, deux cent (200) s'obtiennent en multipliant cent par deux (100 x 2) pour donner deux cent.

Le fonctionnement à base 10 ; 100 du système mathématique de l'enfant africain en général et de l'enfant ivoirien en particulier ne souffre généralement d'aucune incohérence. Mais dès lors qu'il se retrouve devant celui du français, il peut arriver que le même enfant n'y parvienne pas. Et cet enfant peut reprendre sa classe ou en être exclu parce qu'incapable de synchroniser les deux systèmes de langues (la langue maternelle ivoirienne et le français).

Les langues sénégalaises comme le Sérère, le wolof fonctionnent pareillement c'est-à-dire leur système de numération est à base 10 et 100 comme c'est le cas dans les langues ivoiriennes notamment baoulé, dioula, etc.

À ces différents problèmes que rencontre l'enfant ivoirien tout particulièrement face au français, il faut ajouter celui des interférences. La construction des structures morphosyntaxiques, sémantiques, énonciatives ou phrastiques en langues maternelles des locuteurs ivoiriens n'obéit pas nécessairement aux mêmes principes en français.

III. Les langues et le maintien de l'acuité mentale des apprenants

Cette section envisage de montrer, comme l'ont fait Suzanne Lafage & Marie-Jo Derive (1978 : 57), que la langue en tant qu'« instrument de communication » « est avant tout et fondamentalement un mode de structuration du monde, de catégorisation de l'univers en général et en premier lieu du milieu ambiant, naturel et culturel ».

L'étude met en évidence l'importance d'une acquisition réussie de deux langues dans la structuration des capacités intellectuelles des locuteurs. En effet, la langue est le lieu et le mode d'existence du connu, des connaissances. Elle permet de créer en soi un monde intérieur et extérieur d'une manière clairement déterminée qui s'enracine dans une communauté donnée. En d'autres termes, c'est dans la langue maternelle que se construisent les conquêtes opératoires à partir desquelles se construit et mûrit l'esprit de l'enfant.

L'acquisition d'une nouvelle langue consiste en grande partie « […] en la constitution, en la mise en forme et aussi en la mise en place d'un nouveau système sémantique, c'est-à-dire en une reconstruction, en une récréation de l'univers par le tracé de nouvelles lignes de démarcation sur le continuum objectif, qui devient alors un continuum « subjectivisé » et socialisé, émergence et fondement d'un nouveau mode d'être, de penser et d'agir, autrement dit d'un nouveau mode de connaissance et d'action » (Lafage & Derive, 1978 : 57).

On peut clairement s'en rendre compte. En effet, on remarque, pour tout locuteur de langue L voulant traduire des expressions figées, des proverbes, des contes, etc., qu'aucune langue ne peut être prise comme des amas de termes, d'étiquettes qu'on collerait

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

sur des objets et des concepts. Quiconque le fait tend à dévaloriser le contenu des contes, des noms, des proverbes, etc.

Il se dégage ici les deux possibilités de l'alternance du terme « bilinguisme ». Celui-ci peut être soit enrichissant soit très appauvri. Car il peut arriver que ces deux modes de structuration du réel s'articulent dans un ordre complémentaire. Dans ce cas, le champ d'action de la pensée et de l'action s'en trouve énormément élargi.

Tout cela n'est possible que si la langue maternelle de l'individu est préalablement bien acquise, bien maîtrisée. En effet, l'on se rend compte, d'une part, que la langue maternelle réalise la soudure culturelle de la communauté et elle restitue la pensée et l'action sur son milieu socioculturel et naturel. D'autre part, la langue seconde (le français) implante ou installe dans un deuxième mode de perception et d'appréhension de la réalité et agrandit de ce fait l'angle d'ouverture de l'esprit. Il y a synchronisation des deux systèmes sémantiques dans ce rapport de complémentarité. Dans ce cas, les locuteurs concernés bénéficient d'un certain nombre d'avantages cognitifs. L'acquisition réussie de deux langues ou plus facilite la résolution des problèmes, vu la souplesse de notre intelligence. Le bilingue se sent à l'aise en compagnie des autres. Cela le rend favorable à l'inter culturalité. Aussi, en règle générale, les personnes, qui comprennent plus de deux langues, acquièrent une acuité mentale même en âge avancé.

Mais si la loi de succession dans l'apprentissage des langues faisait défaut, la connaissance, les secteurs de la réalité pourraient échapper à des groupes ou à des individus, à la fois dans les deux langues (deux modes de structuration du réel). La juxtaposition des deux systèmes sémantiques aura pour corollaire un appauvrissement intellectuel et culturel chez l'individu ou chez le groupe. Dans une telle situation, le sujet bien que natif, est étranger dans son propre milieu d'origine. C'est pour toutes ces raisons qu'il est impérieux de savoir parler sa langue maternelle et partant connaître sa culture de base. Car toutes les langues africaines en général et / ou ivoiriennes en particulier sont porteuses de valeurs telles que la fraternité, la solidarité, le respect de la vie humaine. Elles sont de ce fait, selon Marie-Jo Derive et Suzanne Lafage « les symboles de l'identité et de la culture d'origine et donc porteuses d'âme et de vie ». (1978 : 47)

L'acquisition des langues maternelles ivoiriennes permet d'intégrer des valeurs et des normes sociales les plus dominantes de nos communautés. C'est une manière d'assurer la continuité et le maintien de ce dont l'Afrique dispose d'immuable, la culture.

III.1. Les langues ivoiriennes et les fonctions éducatives

Les langues maternelles ivoiriennes génèrent des fonctions éducatives. Les germes éducatifs de ces langues sont contenus dans les événements de la vie quotidienne des groupes communautaires qui peuplent la Côte d'Ivoire. En effet, ils sont perçus à travers le jeu, les histoires drôles, les devinettes, les contes, les proverbes et les noms. Tout cela renvoie à la notion de pratiques sociales de référence. Pour mieux rendre compte de cette notion, proposons les exemples de contes et de noms.

III.1.1. Le conte comme élément d'éducation

Le conte est un exemple de pratique sociale de référence. Selon Develay (1992), « Une pratique sociale de référence est une activité sociale pouvant servir de référence à des activités scolaires ». Aussi, renvoie-t-elle à des activités sociales diverses (activités de recherche, de production, d'ingénierie, mais aussi à des activités domestiques et culturelles) pouvant servir de référence à des activités scolaires. Il s'agit, en effet, d'élaborer des

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

contenus scolaires à partir des pratiques domestiques, économiques, techniques culturelles qui peuvent donner du sens. Ano N'guessan définit le conte comme « un récit oral populaire, traditionnel, littéraire à tendance ludique, didactique, magique, fictive ou réaliste reflétant une certaine vision du monde de la communauté qui le produit » (1987 : 39). Le conte est un puissant moyen de formation, d'information, d'éducation. Il est un moyen d'enseignement dans la tradition africaine et permet de faire prendre conscience aux enfants tout comme aux adultes de la nécessité de se débarrasser des vilains caractères. Par conséquent, il vise à s'imprégner de certaines vertus telles que la justice, l'humilité, la sagesse, la solidarité, etc. Aussi, le conte revêt-il diverses fonctions : ludique, sociologique, éducative, etc. En tant que tel, le conte est une pratique sociale de référence servant de fondement dans l'éducation des apprenants.

La disposition du conte de tenir tout le monde autour du feu dans la nuit traduit l'idée de solidarité. Il y a ici la création d'un cadre affectif par ce type d'éducation africain que nous considérons comme une nécessité. En outre, plusieurs autres valeurs sont diffusées à travers les manuels scolaires (CM1 et CM2) à l'effet de faire acquérir de bons comportements aux enfants ivoiriens. Nous notons le cas des contes moraux dont la fin du récit est toujours marquée par une leçon de morale. Nous citons les deux contes notamment « Le laboureur et ses trois fils » de Jean Louis Sonda, manuel scolaire (CM1, P130), (annexe 17) et « La mendicité et l'égoïsme », manuel de lecture CM1, P151) (annexe 18). À travers « Le laboureur et ses trois fils », on enseigne aux enfants de CM1 la nécessité de respecter les parents. Mais à travers « La mendicité et l'égoïsme », l'auteur apprend aux enfants que la mendicité est vile et que l'égoïsme, fils de l'avare est pire, d'où qu'il ne faut pas mendier. Mais il faut plutôt partager ce qu'on a avec les autres. On enseigne ainsi aux enfants la générosité.

Nous pouvons évoquer aussi le cas des contes « explicatifs » qui ont pour rôle d'expliquer l'origine ou l'existence d'une chose. En effet, ces types de contes s'achèvent généralement sur des expressions comme « voilà pourquoi telles choses sont ainsi ». On a « L'araignée et l'arbre de Dieu » (CE2, P184) (annexe 19), qui explique la raison pour laquelle l'araignée est naine. Le conte « Pourquoi l'éléphant vit dans la brousse et le coq au village », (CE1, P188), est une autre illustration des contes explicatifs (annexe 20).

L'introduction des langues ivoiriennes dans le système éducatif est un programme qui pourrait appuyer les trois priorités fondamentales de l'éducation. Ce sont le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Le Programme d'Ecole Intégrée tient effectivement compte de ces trois priorités dans l'élaboration de ses programmes. En définitive, le type d'éducation évoqué ici vise le modèle d'Homme pour une Afrique plus que jamais engagée sur le chemin du développement durable.

On remarque que le conte en tant que pratique sociale de référence est réellement pris en compte dans l'éducation des enfants ivoiriens. Le sens des contes ainsi expliqué pourrait constituer des apprentissages scolaires transférables c'est-à-dire qui pourraient être réinvestis en dehors de l'école. Aux valeurs socioculturelles véhiculées par les langues maternelles ivoiriennes, il faut ajouter celles énumérées par François Adopo (1986). Elles se résument en termes d'avantages :

- assurer l'accès à l'éducation d'un grand nombre d'enfants ;
- poursuivre l'effort éducatif entrepris dans le milieu familial en évitant ainsi une rupture brutale entre ce monde de l'enfant et l'école comme nouveau monde qui l'accueille ;
- pour que l'école réponde à ce que nous appelions le défi de l'inculturation.

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

Pour cela, l'enseignement en langues maternelles doit s'appuyer sur des justifications de plusieurs ordres : pédagogique, didactique, psychologique et économique.

III.1.2. Les noms ivoiriens et leurs significations

Généralement, les noms d'origine africaine ont une signification. Ce fait avéré dans les langues africaines et/ou ivoiriennes a pour objectif d'influer sur le comportement de celui qui porte le nom ainsi que sur celui de sa communauté. Ainsi, en baoulé tout comme en bété, le nom désignant « étranger » en est une illustration. En baoulé, le mot « étranger » du français renvoie à [àwùfwɛ̄], construit des deux termes : àwɛ̄ (faim) et fwɛ̄ (propriétaire, détenteur). Traduit littéralement cela donne « celui qui a faim ». Et en pays baoulé, celui qui vient de loin est considéré comme quelqu'un qui est fatigué du fait de la distance parcourue et donc qui peut avoir soif ou faim. Par conséquent, il a besoin d'un traitement particulier. C'est ce qui explique l'accueil que l'on lui réserve : le soin particulier, la considération à son égard.

En bété, c'est le même constat c'est-à-dire l'aspect éducatif du même terme « étranger ». En bété, le nom pour désigner « l'étranger » est « Lorougnon ». Lorougnon est composé de : « lor » (éléphant), « wli » (tête) et de « gnon » (la personne concernée ou l'étranger). Littéralement cela désigne l'ivoire de l'éléphant, une matière précieuse. Et en Afrique, l'étranger tout comme l'ivoire de l'éléphant a de la valeur. C'est pour cette raison que chez le Bété, l'étranger a besoin d'une assistance particulière. Le nom « Bagnon » (bel homme, homme courageux) obéit aux mêmes principes de fonctionnement que les noms déjà étudiés. Et les différentes significations (valeurs) que véhiculent les noms dans les différentes langues ivoiriennes sont sues par l'enfant dès l'acquisition desdites langues maternelles : bété, dioula, baoulé, etc. Ainsi, l'explication des noms de chaque élève peut faire l'objet d'activité menée en classe.

Pour l'éducation africaine c'est le type de personne qui est recherchée c'est-à-dire un modèle de comportement. Le modèle de comportement est souvent acquis de la communauté dans laquelle vit l'enfant à travers certaines activités culturelles. Si nous établissons une comparaison avec le système des Européens, l'on se rend compte que l'étranger est une autre personne qu'on ne connaît pas, un intrus. En conséquence, l'on se doit de prendre une certaine distance vis-à-vis de ce dernier. On réalise ainsi que le modèle culturel ou éducatif européen présente quelques différences sur certains aspects avec celui des Africains. Retenons que les structures des langues africaines et/ou ivoiriennes sont porteuses de valeurs morales que le locuteur natif essaie d'en faire siennes tout au long de l'acquisition de sa langue maternelle. Celles-ci pourraient désormais faire de lui le modèle d'Homme.

IV. Les langues ivoiriennes et le développement durable

La problématique des langues ivoiriennes et le développement durable a une implication nationaliste. En effet, si la nation ivoirienne veut aller au développement, au rendez-vous de la mondialisation, elle se doit de prendre appui sur ses propres langues. Car dit-on, aucune nation au monde ne peut prétendre au développement véritable avec la langue importée, la langue étrangère.

La Côte d'Ivoire, bien que pays présentant une situation linguistique particulière, c'est-à-dire un pays qui ne dispose pas de langue à statut officiel ou national pouvant tenir le poids devant le français, on pourrait néanmoins proposer le bilinguisme français-langue ivoirienne. Car, aujourd'hui, c'est le bilinguisme qui est de règle. Et pour y parvenir, il faut

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

d'abord procéder à des opérations de standardisation, de normalisation et d'instrumentalisation des langues comme le baoulé, le dioula, le bété, le koulango, l'attié, ébrié, l'adioukrou, etc. Ces différentes opérations ont cours et évoluent bien pour les langues citées. Car les recherches faites au sein de l'Institut de linguistique Appliquée - ILA – ont permis aux promoteurs du Programme de l'Ecole Intégrée - PEI – de confectionner des matériels didactiques dans lesdites langues.

Le problème, pour notre part, n'est pas lié au nombre de langues ivoiriennes mais à la politique linguistique de la Côte d'Ivoire. Pour une question d'intérêt national et de notre survie-même en tant que nation ainsi que de celle des générations futures, le « consensus choisi » doit-il primer sur le « consensus imposé » ? Car comme nous le dit Jean Calvet (1999), dans sa conclusion : « La mondialisation ne relève pas d'un consensus ou du moins d'un consensus choisi, elle relève d'un consensus imposé » Nous citons le cas de la Malaisie dont la gestion de la question est bien menée malgré le fait que ce pays compte plusieurs centaines de langues, (André Déazon, communication inédite intitulée *L'apport des langues ivoiriennes dans l'amélioration du système éducatif ivoirien,* Avril, 2008). En effet, malgré le nombre pléthorique de langues que compte ce pays, le choix politique s'est porté sur le massa. La langue massa a été choisie et considérée comme la langue officielle, la langue des relations internationales, de l'école, de l'administration, etc.

Aujourd'hui, la Malaisie a développé ses propres programmes scolaires. Elle a fondé son développement (construction nationale) sur la base de la seule langue massa. Pour dire court, la Malaisie est parvenue au développement en coopérant avec plusieurs nations dont la Côte d'Ivoire, les grandes puissances européennes et américaines. On pourrait citer les cas de nations comme la Chine, le Japon et l'Inde qui ont également opté pour le bilinguisme. Le Japon a choisi le bilinguisme japonais-langues étrangères (français, anglais). En l'état actuel, ces nations suscitées font partie de celles au monde qui délocalisent les grandes entreprises européennes et américaines. Preuve une fois encore que la langue est un véritable instrument de développement.

Au plan national c'est-à-dire en Côte d'Ivoire, la plupart des langues joue un rôle de grande importance dans la lutte contre la malnutrition, la mortalité infantile, le VIH SIDA, la lutte contre le paludisme, etc. En effet, les différentes campagnes de sensibilisation diffusées dans les médias nationaux sont généralement relayées dans le pays profond dans la langue, véhiculaire de la région Et ainsi, les informations sont mieux assimilées par les populations cibles sans aucune interprétation. L'on pourrait évoquer le cas de la radio Kabadougou-Bafing qui a contribué positivement dans le projet dénombrement des ménages pour la distribution de moustiquaires imprégnées en septembre 2017, projet dénommé distribution de MILDA 2017 Dans ledit projet toutes les langues régionales ont fortement contribué au succès du dénombrement des ménages MILDA 2017 Aussi, les sensibilisations pendant les élections présidentielles et bien d'autres comme devoir civique sont-elles, le plus souvent, expliquées ou relayées dans les différentes les langues véhiculaires régionales comme l'agni-baoulé, le bété, le gouro, l'attié, le koyaka, le sénoufo, le dioula, l'odiennekakan, etc Elles jouent un rôle crucial dans la transmission des informations dans les médias d'Etat C'est le cas du temps accordé aux langues ivoiriennes dans « les nouvelles du pays ».

Fort de ces nombreuses expériences encourageantes, nous proposons que les langues ivoiriennes puissent faire davantage l'objet de description systématique (activité intellectuelle intense) en vue de leur standardisation, de leur normalisation et de leur instrumentalisation. Car ces différentes opérations permettent aux langues d'être de

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

véritables vecteurs de connaissances et de développement durable. Dès lors, il est souhaitable d'encourager les actions de l'académie des langues ivoiriennes citées ci-dessus afin de poursuivre le Programme d'Ecole Intégrée (P.E.I) au plan national, projet dont le décret de sa mise en œuvre a été signé en 1977 par feu Félix Houphouët Boigny.

Le but visé est de rendre les langues ivoiriennes aptes à véhiculer les savoirs modernes en vue d'assumer pleinement leur fonction de vecteurs de connaissances et de développement.

Tout cela traduit notre volonté de voir la mise en pratique des quelques conclusions du colloque de Ouagadougou tenu en 2004 sur le terme « développement durable ». Les conclusions retenues sont énoncées de la manière suivante :

1. Les langues sont la base du développement durable.
2. On ne peut travailler isolement sur une seule langue, aucune culture, aucune civilisation ne se suffit à elle seule.
3. Par la défense et la promotion de la diversité linguistique, la francophonie peut aider au développement.
4. Le développement passe par l'éducation et l'éducation passe par l'aménagement linguistique.

Les langues africaines et / ou ivoiriennes ne doivent pas rester en marge car tous les discours politico-linguistiques les placent au même niveau d'importance. En effet, ces discours politico-linguistiques se présentent comme une suite de principes dont voici le contenu que nous présente Jean Calvet (1999) :

1. Toutes les langues sont égales.
2. Toutes les langues peuvent exprimer de la même manière tout le savoir humain.
3. Toutes les langues doivent être décrites.
4. Les langues minoritaires ont droit à une reconnaissance officielle.
5. Les langues, éléments du patrimoine ou menacées, doivent être protégées au même titre que les bébés phoques et les baleines.
6. Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières,.
7. Perdre sa langue c'est perdre ses racines, sa culture.

Conclusion

L'enjeu du développement durable, qui met en jeu la langue dans ce processus, préoccupe plus d'un dans ce monde d'aujourd'hui en clin au retour aux valeurs culturelles. Les langues qui sont les garantes de la continuité, du maintien et de la transmission de nos cultures ou valeurs sociales ont besoin d'être enseignées et apprises. Elles constituent les fondements essentiels du développement de nos nations.

Sans l'introduction des langues ivoiriennes dans le système éducatif au plan national, le développement véritable ne saurait avoir lieu. Car, aucune nation au monde n'est encore parvenue au développement véritable avec la langue d'autrui. Cette nouvelle approche de l'éducation en Côte d'Ivoire vise à optimaliser l'enseignement des langues - culture. Car les langues nationales ivoiriennes sont porteuses de valeurs que l'école doit vulgariser. A travers cette forme d'éducation, l'enfant pourrait acquérir des qualités, des

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)

valeurs sociales véhiculées par les langues maternelles à travers des pratiques sociales de référence et autres événements et faits sociaux.

Bibliographie

ABOLOU, C.R., (2008), *Langues africaines et développement*, Paris, éditions Paari, brazzaville, N'sanga Mvimba.

ADOPO, A. F., (1996), « Pluralité linguistique et pluralité culturelle » in CIRL n°31, Abidjan, ILA, p. 127-157.

CALAME, G. G., (1977), *Langage et cultures africaines, Essais d'ethnolinguistique*, Paris Librairie de France, Maspero.

CALVET, J. L, (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

CANU, G., (1971), « De la langue maternelle à la langue internationale : problèmes d'enseignement en Afrique noire » en *Langues négro-africaines et enseignement du français*, Abidjan, ILA n° XXVII, p. 3-17.

GAUBERT, J., (2001), *Quelle crise de la culture ?*, Editions Pleins Feux.

GERALDINE. A., (2007), « Ecoles, langues, cultures et développement : une analyse de politiques éducatives, linguistiques et culturelles postcoloniales au Burkina Faso » en *Cahiers d'études africaines, n°2*, Ecole des hautes études en sciences sociales, volume 47, p. 221-247.

KEITA, G., (1983), « Enseignement du français et bilinguisme en Côte d'Ivoire » en *Bulletin de l'observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n°4, Institut de linguistique appliquée d'Abidjan, CNRS, p. 141-155.

KOUADIO, N'guessan Jérémie, « Une langue maternelle meurt tous les deux ans », en *Fraternité Matin*, numéro 15508 du 21 Aout 2016.

RAMASOMANANA, R., (2005), « Langues et inter culturalité » en *Cahiers du Rifal*, n°35, Agence Universitaire de la francophonie, Bruxelles, p. 49-51.

SAMASSEKOU, A., (2005), « Langues et développement durable » en *Liaison, énergie, francophonie*, n°68, Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français, p. 76-79.

TCHAGBALE, Z., (1975), « Plaidoyer pour l'enseignement des langues nationales » en *Diagonales*, n°35, Paris, p. 39-42.

BDD-A29334 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:51:38 UTC)